

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 SEPTEMBRE 2023

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - DONS ET APPARIEMENTS	16

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de de
FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC au 30 septembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 30 septembre 2020 ont été redressées.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 24 janvier 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 SEPTEMBRE 2023
(Non audité)

	2023	2022 (redressé)
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	138 876	348 736
Débiteurs (note 4)	216 084	88 184
Frais payés d'avance	<u>19 975</u>	<u>4 574</u>
	<u>374 935</u>	<u>441 494</u>
ACOMPTES SUR SITE WEB	8 830	-
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>16 676</u>	<u>1 723</u>
	<u>25 506</u>	<u>1 723</u>
	<u>400 441</u>	<u>443 217</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	35 781	91 110
Cotisations reportées	120 512	109 991
Apports reportés (note 8)	<u>86 952</u>	<u>29 744</u>
	<u>243 245</u>	<u>230 845</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	40 000	39 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	<u>7 857</u>	<u>-</u>
	<u>47 857</u>	<u>39 000</u>
	<u>291 102</u>	<u>269 845</u>
ACTIF NET		
FONDS KING HISCOCK (note 13)	10 640	12 730
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	8 819	1 723
	<u>89 880</u>	<u>158 919</u>
	<u>109 339</u>	<u>173 372</u>
	<u>400 441</u>	<u>443 217</u>
Engagement en vertu d'un bail (note 14)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

, administrateur

, administrateur

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2023

(Non audité)

	Fonds King Hiscock (note 13) \$	Investi en immo- bilisations \$	Non affecté \$	2023 Total \$	2022 Total (redressé) \$
Solde au début de l'exercice					
Déjà établi	12 730	1 723	168 920	183 373	129 808
Redressements (note 2)	-	-	(10 000)	(10 000)	(10 000)
Solde redressé	12 730	1 723	158 919	173 372	119 807
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	(1 931)	(62 102)	(64 033)	53 565
Utilisation de l'affectation	(2 090)	-	2 090	-	-
Acquisition d'immobilisations	-	17 445	(17 445)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations	-	(8 418)	8 418	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>10 640</u>	<u>8 819</u>	<u>89 880</u>	<u>109 339</u>	<u>173 372</u>

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2023****(Non audité)**

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Ministère de l'Éducation du Québec		
PSFSQ (note 8)	146 088	182 239
PSDE (note 8)	19 873	79 077
Soutien à l'engagement d'entraîneurs	15 418	-
Subventions - Autres		
Rugby Canada	12 401	6 281
Institut national du sport du Québec	12 000	-
SportsQuébec	5 000	5 000
Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie	-	4 200
Activités		
Haute performance - Adhésion et entraînements	202 175	58 197
Compétitions	131 093	114 978
Développement	43 279	57 998
Commercial	2 876	4 997
Cotisations des membres et autres	202 563	83 515
Dons et appariements (Annexe A)	96 130	85 514
Commandites	14 500	1 000
Intérêts	1 039	367
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	561	-
	<u>904 996</u>	<u>683 363</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	300 852	222 710
Activités		
Haute performance	386 594	117 295
Compétitions	86 158	116 595
Développement	81 349	80 485
Bourses et dons	11 195	13 386
Commercial	3 730	-
Frais généraux d'administration	89 238	55 509
Créances irrécouvrables	4 055	5 514
Intérêts et frais bancaires	3 366	5 196
Amortissement des immobilisations	2 492	592
Radiation de stocks	-	12 516
	<u>969 029</u>	<u>629 798</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(64 033)</u>	<u>53 565</u>

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2023****(Non audité)**

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(64 033)	53 565
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 492	592
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(561)	-
	(62 102)	54 157
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(127 900)	(49 514)
Stocks	-	12 516
Frais payés d'avance	(15 401)	(3 096)
Créditeurs	(55 329)	53 299
Apports reportés	57 208	14
Cotisations reportées	10 520	109 991
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(193 004)	177 367
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acomptes sur Site web	(8 830)	-
Acquisition d'immobilisations	(17 444)	-
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(26 274)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	1 000	1 500
Apport reportés afférents aux immobilisations	8 418	-
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	9 418	1 500
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(209 860)	178 867
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	348 736	169 869
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	138 876	348 736

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Fédération de rugby du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 février 1975. L'objectif de l'organisme est de promouvoir, réglementer et encadrer le jeu de rugby. L'organisme est exempté d'impôts sur le revenu.

2 - REDRESSEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Compte tenu de certaines formalités administratives hors du contrôle de l'organisme, la subvention CUEC de 10 000 \$ comptabilisée comme produits à l'état des résultats, au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, a dû être annulée au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2023.

En conséquence, au 30 septembre 2023 et 2022, le solde de la dette a été augmentée de 10 000 \$ et l'actif net au 1er octobre 2021 a été diminué de ce même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatés sur la durée de la période couverte.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme reçoit des dons en biens et a recours aux services de nombreux bénévoles. L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti et comprend tous les coûts d'acquisition et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements - Élites	4 ans
Équipements informatiques	5 ans
Équipements de communication	5 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 SEPTEMBRE 2023****(Non audité)****4 - DÉBITEURS**

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients	98 178	91 457
Provision pour mauvaises créances	(4 209)	(8 690)
	93 969	82 767
Subventions à recevoir	105 137	2 300
Appariements des dons courus à recevoir	15 487	3 117
Taxes à la consommation	1 491	-
	<u>216 084</u>	<u>88 184</u>

5 - IMMOBILISATIONS

	2023		2022	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipements - Élites	31 030	24 489	6 541	-
Équipements informatiques	17 848	15 570	2 278	1 723
Équipements de communication	8 418	561	7 857	-
	<u>57 296</u>	<u>40 620</u>	<u>16 676</u>	<u>1 723</u>

6 - CRÉDITEURS

	2023 \$	2022 \$
Fournisseurs et frais courus	22 096	79 860
Salaires et charges sociales courus	13 685	8 710
Taxes à la consommation	-	2 540
	<u>35 781</u>	<u>91 110</u>

7 - FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une limite sur ses cartes de crédit de 25 000 \$ au taux de 15,70 %.
Au 30 septembre 2023, il n'y a pas de solde à payer.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2023

(Non audité)

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 septembre		Solde au 30 septembre
	2022 \$	Octrois \$	Constaté à titre de produits \$
	2023 \$		
Ministère de l'Éducation du Québec			
Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	22 635	84 190	19 873
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ)	<u>7 109</u>	<u>138 979</u>	<u>146 088</u>
	<u>29 744</u>	<u>223 169</u>	<u>165 961</u>
			<u>86 952</u>

9 - DETTE À LONG TERME

	2023 \$	2022 \$
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	<u>40 000</u>	<u>39 000</u>

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes du gouvernement du Canada (CUEC), l'organisme a contracté un emprunt d'un montant de 40 000 \$ sans intérêts jusqu'au 18 janvier 2024. À cette date d'échéance, l'emprunt a été converti au gré de l'organisme en un emprunt de 40 000 \$ qui devra être remboursé avant le 31 décembre 2026 et qui portera intérêts au taux de 5 % annuellement. Ces intérêts seront remboursables mensuellement.

À l'état des résultats de l'exercice terminé le 30 septembre 2023, un montant de 1 000 \$ (1 500 \$ en 2022) a été comptabilisé sous la rubrique « Intérêts et frais bancaires » correspondant aux intérêts théoriques découlant de cet emprunt sans intérêts.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2023

(Non audité)

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les montants non amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipements de communication. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 septembre 2022 \$	Octrois \$	Constaté à titre de produits \$	Solde au 30 septembre 2023 \$
Ministère de l'Éducation du Québec				
Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	-	8 418	561	7 857

11 - PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

La ou le ministre responsable du loisir et du sport, relevant du ministère de l'Éducation (Ministère), gère le programme « Placements Sports et Loisirs ».

L'organisme est reconnu par le Ministère, est admissible et inscrite au programme « Placements Sports et Loisirs ». Dans le cadre de ce programme, l'organisme bénéficie d'un appariement gouvernemental pour chaque don recueilli de plus de 25 \$, d'un fonds de dotation et d'un fonds de réserve.

Le fonds de dotation est constitué de 20 % des dons recueillis et des subventions d'appariement qui s'y rapportent. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car, en vertu de ce programme, la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans à partir de la date de chaque dépôt.

Depuis 2020, un nouveau fonds de dotation « Desjardins Gestion du Patrimoine » a été créé sous la responsabilité du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ). Au 30 septembre 2023, les sommes cédées à ce Fonds sont estimées à 46 806 \$ (24 206 \$ en 2022) et celles cédées au gestionnaire précédent, soit la Fondation du Grand Montréal, s'élèvent à 115 115 \$ (115 115 \$ en 2022).

Le fonds de réserve est constitué de 80 % des dons recueillis et des subventions d'appariement qui s'y rapportent. Le capital et les produits financiers qui en découlent sont accessibles selon la volonté de l'organisme qui peut l'utiliser pour son fonctionnement. Les produits afférents à ces fonds sont présentés à l'Annexe A.

Tout fonds de réserve non dépensé par l'organisme doit être présenté au bilan en tant qu'actif net affecté au programme « Placements Sports et Loisirs ».

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2023

(Non audité)

12 - FONDS JOHN JONES

En 2010, l'organisme a établi le Fonds Commémoratif John Jones. Pour ce faire, il a signé une entente avec la Fondation canadienne de Rugby. Selon cette entente, l'organisme devait ramasser un minimum de 10 000 \$ en dons pour obtenir un appariement de la part de la Fondation canadienne de Rugby pour le même montant. Les sommes investies dans le Fonds sont gardées à perpétuité et par conséquent, les sommes versées au fonds ne sont pas comptabilisées au bilan et les dons recueillis pour ce fonds ne sont pas comptabilisés à titre de revenus.

Au 30 septembre 2023, la valeur comptable du fonds est de 86 465 \$ (83 550 \$ en 2022).

13 - AFFECTATIONS INTERNES

En date du 20 janvier, 2022, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 13 230 \$ pour la création du Fonds Hiscock en l'honneur de M. Hiscock. Ces sommes seront pour le développement des arbitres.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, une somme de 500 \$ a été distribuée en bourses. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2023, 2 090 \$ a été utilisé pour souligner la contribution des arbitres à la réalisation de la mission de l'organisme.

Cet actif net grevé d'affectations internes, au montant de 10 640 \$, ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

14 - ENGAGEMENT EN VERTU D'UN BAIL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail, jusqu'à 2037, pour des espaces de travail. Cet engagement totalise 18 156 \$ et les versements annuels à effectuer pour chacun des trois prochains exercices sont de 1 224 \$.

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses créditeurs et de sa dette.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à ses obligations.

16 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de 2023.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2023
(Non audité)

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE A - DONS ET APPARIEMENTS		
PRODUITS		
Placements Sports et Loisirs		
Appariement	67 800	55 992
Dons admissibles	22 600	18 664
Revenus de placements - Fonds de dotation	5 380	4 855
Fonds Sports Québec	<u>350</u>	<u>6 003</u>
	96 130	85 514
CHARGES		
Salaires et charges sociales	<u>96 130</u>	<u>85 514</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>